

Le 21 janvier 2014

Publication du Syndicat National des Enseignements de Second degré
 24 rue Marc Sangnier - 35200 RENNES - tél : 02 99 84 37 00 - Fax : 02 99 36 93 64
s3ren@snes.edu - CPPAP : 1110 S 05594
 Directrice de Publication : Christelle Carnet - Maquette - réalisation : Guénola Vappreau
 Imprimé par nos soins

CAPA Avancement d'échelon et Accès au grade de DCIO

Cette CAPA s'est tenue le jeudi 21 janvier 2014 sous la Présidence de Monsieur Vauléon, DRH. Nous avons lu la déclaration préalable ci-jointe. Nous avons aussi fait remarquer que les collègues étaient très inquiets du devenir des CIO et des personnels.

- **Avancement d'échelon**

Rappel des règles : C'est la note qui est prise en compte, puis à égalité de note : c'est l'ancienneté dans le corps qui prévaut, ensuite la durée dans l'échelon, puis l'âge. En résumé :

	Nombre de promotion au Grand Choix	Nombre de promotion au Choix
Passage au 5 ^{ème}	0	0
Passage au 6 ^{ème}	1	3
Passage au 7 ^{ème}	3	3
Passage au 8 ^{ème}	2	2
Passage au 9 ^{ème}	2	2
Passage au 10 ^{ème}	0	2
Passage au 11 ^{ème}	0	1
Total	8 promotions au Grand Choix	13 promotions au Choix

Nous avons proposé et obtenu deux promotions supplémentaires au titre des restes.

- **Accès au grade de DCIO** : 2 COPSy postulent cette année. Dans l'académie de Rennes, un jury académique composé du CSAIO, d'un IEN-IO et d'un chef d'établissement a rencontré les candidats pour attribuer le barème nécessaire au classement national. Malgré nos arguments pour améliorer la situation des deux collègues, au regard d'un classement national, l'administration n'a pas changé les barèmes !

- **Direction au CIO de Brest à partir du 1er février :**

Nous avons questionné l'administration sur le remplacement de la direction du CIO de Brest. Selon le rectorat, personne n'est encore nommé. Selon l'IEN-IO 29, la DASEN souhaiterait qu'un dcio du 29 assure la direction de ce CIO tout en gardant la direction du sien. Une COPSy assurerait les fonctions de coordinatrice ! Le SNES a rappelé que cette fonction n'existe pas dans notre corps à deux grades, la seule réponse étant un COPSy faisant fonction avec appel d'offre en toute transparence.

- **Contractuels :**

Nous avons réclamé que le rectorat mette en place des formations spécifiques pour nos collègues contractuels. M. Vauléon prend note mais indique que les moyens pour la formation continue sont très contraints.

Claudine Renault, Christine Le Page et Solenne Ogier.